



Extrait du registre des délibérations du comité syndical du PETR

Séance du 8 avril 2021 à 18h

REÇU LE

14 JUN 2021

**SOUS-PREFECTURE
28401 NOGENT-LE-ROTROU CEDEX**

L'An deux mille vingt et un, le jeudi 8 avril à dix-huit heures, les membres du conseil syndical du PETR, se sont réunis en distanciel, sur convocation qui leur a été adressée par Madame Marie-Christine LOYER Présidente du Pôle Territorial du Perche d'Eure-et-Loir.

Date de convocation : le 2 avril 2021 - Secrétaire de séance : Thomas BLONSKY, maire de Chapelle-Royale

Nombre de délégués en exercice : 34 - **Délégués présents :** 20 – **Délégués excusés :** 15

Pouvoirs : 2 (Xavier NICOLAS donne pouvoir à Marie-Christine LOYER la Présidente, Jérémie CRABBE à Eric GIRONDEAU)

CC Forêts du Perche : 6

Christian BICHON, Eric GOURLOO, Christelle LORIN, Marie-Christine LOYER, Philippe PENNY, Catherine STROH ;

CC Terres du Perche : 6

Eric GERARD, Christophe BARRAL, Frédéric BLAZEJEWSKI, Martial LECOMTE, Victor PROVOT, Michel THOMAS,

CC du Perche : 7

Thomas BLONSKY, Nathalie BRUNET, Jean-Claude CHEVEE, Claude EPINETTE, Eric GIRONDEAU, Pascal MELLINGER, Philip RUHLMANN ;

Représentés : 1

Michel THIBAUT par Sylvie CHARTRAIN, sa suppléante.

Absents excusés : 15

Xavier NICOLAS, Christophe LEFEBURE, Gérard DESVAUX, Jean-Michel CERCEAU, René ROUSSELLE, Eric LEGROS, David MONNIER, M^{me} MOCOJNI,

Harold HUWART, Martine CARRE-AVELINE, Jérémie CRABBE, Gérard DEVOIR, Marie Claude BENOIT-MOUSSEAU, Catherine CATESSC
Michel THIBAUT.

Invités complémentaires :

Mme Naïma MEJANI sous-préfète de Nogent-le-Rotrou ; Mme Murielle ROUSSELET, suppléante de Pascal MELLINGER.

N° 11 04 2021

Chargé(e) de mission Développement et accompagnement des mobilités rurales – Demande de subvention

Madame la Présidente rappelle que les élus du Pôle Territorial ont confié à ce dernier la réalisation d'un Plan de Mobilité Rurale pour le Perche d'Eure-et-Loir.

Le bureau d'étude Mobhilis réalise un Plan de mobilité rurale et accompagne les premiers projets sur le territoire du Perche d'Eure-et-Loir.

Madame la Présidente propose de mobiliser l'ingénierie actuelle du PETR sur les opérations de mobilité souhaitées par les collectivités pour une durée de 3 ans à hauteur d'un 0.5 etp. L'agent travaillera en étroite collaboration avec la Présidente et les élus référents, sous la responsabilité du directeur du Pôle territorial du Perche d'Eure-et-Loir et des responsables des structures porteuses de projets (communes, communautés de communes, associations, entreprises).

Les objectifs principaux de la mission sont :

1. Susciter et accompagner les projets publics et privés visant à faciliter les déplacements dans une logique durable (de nature à améliorer le cadre de vie des habitants et respectueuse de la qualité de l'air et de l'environnement).
2. Faire connaître les différentes alternatives envisageables (transport en commun lorsqu'il dès qu'il

correspond aux contraintes de l'usager, transport à la demande, autopartage, covoiturage et modes doux ...) et apporter des solutions concrètes à tout un chacun afin de lui permettre de modifier ses habitudes.

Le temps de travail pour la mission est évalué à 0.5 etp, étant donné que :

- Un agent connaissant déjà le territoire et ses acteurs permettra d'éviter la phase de reconnaissance du terrain.
- Les projets accompagnés seront issus des communes, communautés de communes, associations, entreprises.
- Le caractère opérationnel des actions et une priorisation annuelle seront recherchés.

Le plan de financement se compose comme suit du 01/04/2021 au 31/03/2024 :

DEPENSES		RECETTES		
Prévision salaires : 01/04/2021- 03/2024				
ETP 50 %	61 424,00 €	Conseil regional Centre Val-de-Loire / Mobilités rurales d'un 1/2 etp	50%	30 700,00 €
2021 : 9 mois	15 261,00 €	Forfait frais		3 071,00 €
2022 : 12 mois	20 450,00 €	Autofinancement PETR		33 795,40 €
2023 : 12 mois	20 550,00 €			
2024 : 3 mois	5 163,00 €			
Forfait 10 %	6 142,40 €			
TOTAL DEPENSES	67 566,40 €	TOTAL RECETTES	50%	67 566,40 €

Le comité syndical à l'unanimité DECIDE :

- ✓ D'autoriser Madame la Présidente à solliciter le Conseil régional, pour le financement du poste de chargé(e) de mission Développement et accompagnement des mobilités rurales du Plan de mobilité rurale, à hauteur de 50 % sur 3 ans.
- ✓ D'autoriser Madame la Présidente à accomplir toutes les démarches relatives à la mise en œuvre de cette décision.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente du PETR,
Pôle Territorial du Perche
1 bis, rue Doullay - 28400 Nogent-le-Rotrou
Tél. 02 37 29 09 29
Siret 200 059 772 00018
Marie-Christine LOYER

Acte rendu exécutoire

Après dépôt au représentant de l'état :

le 14 juin 2021